Réponse

Voici les principales normes qu'il n'a pas respectées et les actions qui le démontrent :

1. Indépendance et objectivité :

- **Non-respect :** L'acceptation d'honoraires fixes augmentés d'une prime conditionnelle à l'obtention du prêt crée un conflit d'intérêts.
- **Action :** Il a lié sa rémunération au résultat de la mission, compromettant son impartialité.

2. Compétence professionnelle :

- **Non-respect :** La mission a été confiée à des étudiants sans expérience suffisante et sans supervision adéquate.
- **Action :** Il a délégué des tâches complexes à des personnes non qualifiées et n'a pas effectué de contrôle approfondi.

3. Diligence et soin professionnels :

- **Non-respect :** La mission a été réalisée dans des délais extrêmement courts, sans vérifications approfondies et sans analyse des notes annexes.
- **Action :** Il a bâclé le travail, se contentant de vérifications superficielles et négligeant les aspects essentiels de la révision.

4. Normes de révision comptable :

- **Non-respect :** Le rapport ne fait pas référence aux principes comptables généralement admis et ne contient aucune note annexe.
- **Action :** Il a produit un rapport incomplet et non conforme aux normes professionnelles.

5. Secret professionnel :

- Bien que l'on ne puisse pas le constater dans le texte, le fait de divulguer des informations a des personnes non compétentes pour cette mission, et qui ne sont pas des membres du cabinet, peut être considéré comme un non -respect du secret professionnel.

En résumé, Monsieur Barmaki a manqué à ses obligations professionnelles en :

- Acceptant une mission dans des conditions qui compromettent son indépendance.
- Déléguant des tâches à des personnes non qualifiées.
- Réalisant une mission de manière superficielle et précipitée.
- Produisant un rapport non conforme aux normes professionnelles.

Ces manquements peuvent avoir de graves conséquences pour la SA « RATBA » et pour Monsieur Dahbi, car la banque risque de ne pas accorder le prêt en raison du manque de fiabilité des états financiers.